

# COMMUNE DE SAINT-CHRISTOL-D'ALBION

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PORTANT SUR LES PROJETS DE MODIFICATION N°1 DU PLU, REVISION ALLEGEE N°2 DU PLU ET REVISION ALLEGEE N°3 DU PLU

### 1- Objet, date et durée de l'enquête publique unique

Monsieur le Maire informe le public que par arrêté municipal en date du 06/09/2021 a été prescrite l'enquête publique unique portant conjointement sur :

- le projet de modification n°1 du PLU ;
- le projet de révision allégée n°2 du PLU ;
- le projet de révision allégée n°3 du PLU.

Cette enquête publique unique se déroulera du 23/09/2021 au 22/10/2021 inclus, soit pendant 30 jours consécutifs.

Les objectifs de la modification n°1 du PLU sont :

- autoriser l'extension encadrée des habitations existantes et leurs annexes en zone agricole et naturelle ;
- permettre la réalisation d'une salle de sports dans le secteur NI existant ;
- toiler le règlement : mise à jour de la nouvelle codification et prise en compte de la loi ALUR.

L'objectif de la révision allégée n°2 du PLU est la création d'un Secteur de Taille et de Capacité Limitées (STECAL) afin de prendre en compte les besoins d'évolution d'une carrosserie située en zone agricole du PLU.

L'objectif de la révision allégée n°3 du PLU est de prendre en compte les besoins de stationnement nécessaires dans le cadre de la reconversion de l'ancienne maison de retraite en logements collectifs.

### 2- Décision adoptée au terme de l'enquête publique unique et autorité compétente pour prendre la décision d'approbation

L'autorité compétente pour approuver la modification n°1 du PLU, la révision allégée n°2 du PLU et la révision allégée n°3 à l'issue de l'enquête publique unique est le conseil municipal de Saint-Christol d'Albion. Il pourra, au vu des résultats de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées, décider d'apporter s'il y a lieu des modifications aux projets de modification n°1 du PLU, de révision allégée n°2 du PLU et de révision allégée n°3 du PLU en vue de leur approbation.

### 3- Nom et qualités du commissaire enquêteur

Monsieur Gilles ALLESSANDRINI, fonctionnaire territorial en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif pour conduire l'enquête publique unique.

#### **4- Lieu, jours et heures ou le public pourra consulter le dossier d'enquête unique et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet et lieu où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée au commissaire enquêteur**

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique unique en Mairie et consigner éventuellement ses observations :

- sur le registre d'enquête publique unique ou,
- les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, 1 place de la Mairie – 84 390 Saint-Christol d'Albion,
- les adresser par voie électronique à Monsieur le Commissaire Enquêteur - Mairie de Saint-Christol d'Albion par la messagerie : [mairie@mairie-saintchristol.fr](mailto:mairie@mairie-saintchristol.fr)

Un poste informatique est mis à disposition du public en Mairie aux heures habituels d'ouverture (du lundi au mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h00 à 12h00, et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30), sur lequel le public pourra consulter le dossier d'enquête publique.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique unique auprès de la mairie de Saint-Christol d'Albion.

Le dossier d'enquête publique unique et les observations de la population régulièrement mises en ligne seront consultables sur le site internet de la commune : <http://www.mairie-saintchristol.fr/> (rubrique urbanisme)

#### **5- Lieu, jours et heures où le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations**

Monsieur le Commissaire Enquêteur recevra le public en Mairie :

- Le jeudi 23/09/2021 de 9h00 à 12h00
- Le mardi 28/09/2021 de 14h00 à 17h00
- Le jeudi 30/09/2021 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 22/10/2021 de 13h30 à 16h00

#### **6- Durée et lieu où, à l'issue de l'enquête publique unique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur**

Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que le sur le site internet de la commune <http://www.mairie-saintchristol.fr/>

#### **7 - Informations environnementales et lieux où ces documents peuvent être consultés**

Le projet de modification n°1 du PLU a été dispensé de la mise en œuvre d'une évaluation environnementale suite à l'examen au cas par cas de l'autorité environnementale (décision jointe au dossier d'enquête publique). Les informations environnementales sont consultables dans le rapport de présentation.

Le projet de révision allégée n°2 du PLU a été dispensé de la mise en œuvre d'une évaluation environnementale suite à l'examen au cas par cas de l'autorité environnementale (décision jointe au dossier d'enquête publique). Les informations environnementales sont consultables dans le rapport de présentation.

Le projet de révision allégée n°3 du PLU a été dispensé de la mise en œuvre d'une évaluation environnementale suite à l'examen au cas par cas de l'autorité environnementale (décision jointe au dossier d'enquête publique). Les informations environnementales sont consultables dans le rapport de présentation.

#### **8- Identité des personnes responsables auprès desquelles des informations peuvent être demandées**

Le maître d'ouvrage de la modification n°1 du PLU, de la révision allégée n°2 du PLU et de la révision allégée n°3 du PLU est la commune de Saint-Christol d'Albion dont le siège administratif est situé 1 place de la Mairie 84390 Saint-Christol d'Albion. Des informations peuvent être demandées auprès du secrétariat de Mairie au 04.90.75.01.05 ou [mairie@mairie-saintchristol.fr](mailto:mairie@mairie-saintchristol.fr)

#### **9- Adresse des sites internet sur lequel des informations relatives à l'enquête publique unique pourront être consultées**

Le dossier d'enquête publique unique est consultable sur le site internet de la commune de Saint-Christol d'Albion : <http://www.mairie-saintchristol.fr/> (rubrique urbanisme).